

Bulletin municipal
**Saint-Jean-
Lachalm**



N° 19

JUIN 2015



ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES
 Tél. : 04 63 20 25 83
 Port. : 06 21 82 39 38
 Le Bourg 43150
 Saint Jean Lachalm



GARAGE MICHEL JULIEN
 email : garage.michel43gmail.com



S.A. CHAMBON
 TRAVAUX PUBLICS
 CARRIÈRES

La Fridière - 43230 PAULHAGUET - 04 71 76 60 55

Ambulances MICHEL EVRAUD
VSL  **TAXI** N°1 et N°2
 Véhicules climatisés *Toutes distances*
 Route du Puy - 43340 LANDOS
 ☎ **04 71 08 20 01**

CUBIZOLLES
 TRAVAUX PUBLICS
 Terrassement - Carrières de basalte

Route de Langeac - 43170 SAUGUES
 Tél : 04 71 77 80 06
 @ : tp-carrieres-cubizolles@orange.fr

Fleurs de Nymphé
 Place de l'Église
 43370 BAINS
 Tél: 04 71 09 97 03
 fleursdenymphe.fr



ETS F.VINCENT & FILS 

MOTUL  

Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
 Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

La Sauvetat 43340 LANDOS 04 71 08 21 44	ZA Laprade 43700 ST GERMAIN LAPRADE 04 71 03 05 88	ZA Le Fromental 43200 YSSINGEAUX 04 71 65 08 57
--	---	--


GARAGE DU VOLCAN
 Agent Peugeot

Le Bourg - 43510 CAYRES
 Tél. : 04 71 57 30 54 - Portable : 06 77 32 77 99
 Fax : 09 81 40 22 14 - Email : gdv@bbox.fr

TRAVAUX PUBLICS CARRIÈRES
SARL SAGNARD
Raymond et Fils

43700 - ARSAC EN VELAY - Tél/Fax : 04 71 08 81 25

Sarl. René BRENAS

Concessionnaire  **MATÉRIELS AGRICOLES** 
 Neuf & Occasion

Le Quairais - 43490 Costaros
 Tél. 04 71 57 15 83
 Fax. 04 71 57 19 33
 Port. 06 08 85 70 61
 Email : rene.brenas@wanadoo.fr




Cuisez vos idées

Personnalisation sur-mesure
 Travaux de A à Z
 de la conception à la réalisation

Conception 
 Simulation 
 Réalisation 



ESPACE CARRELAGE 

137 Avenue Charles Dupuy
 43700 Brives-Charensac
 04 71 09 58 62
 www.espacecarrelage.fr

Le mot du maire

Ce numéro 19 de votre bulletin municipal s'est fait attendre plus d'un an après les dernières élections. Croyez bien que pendant ce temps les services municipaux n'ont pas chaurmé et ont dû subir de nombreux changements qui ne sont pas encore terminés.

Des Régions qui se regroupent avec la création de la région Auvergne Rhône-Alpes.

De nouveaux modes électoraux pour les départements avec la parité et l'élection d'un binôme pour des circonscriptions plus larges. Ces départements ne connaissent toujours pas leurs futures compétences qui devraient être définies par la loi "NOTRe" (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) en cours de discussion.

Cette loi va aussi définir de nouvelles règles pour les communautés de communes (regroupement pour atteindre 20 000 habitants) avec des compétences obligatoires comme l'eau et l'assainissement. Cela ne va pas être sans incidence demain et qu'en sera-t-il en 2020 lorsque les élus des communautés de communes seront élus au suffrage universel sans lien avec les municipalités ?

Nous allons devoir gérer nos budgets demain avec des moyens qui se réduisent. Nous avons perdu 4 000 € de dotations versées par l'État en 2014, 8 000 € en 2015 et nous allons perdre 8000 € en 2016 et en 2017.

Face à cela, il va falloir s'adapter et le maître-mot va être : **Mutualisation**. Mutualisation au sein de la commune, mutualisation entre communes et avec les autres collectivités. Il va falloir chercher à optimiser nos investissements pour les rentabiliser au maximum et partager nos ressources entre nous.

Quelques exemples ont commencé avec la communauté de communes (travail sur le périscolaire, numérisation du cadastre, employés intercommunaux) mais il faudra encore aller bien plus loin demain.

Malgré cela, je veux rester optimiste pour notre territoire et notre commune. Nous avons su aller chercher d'autres ressources depuis des années et gérer nos services à moindre coût. Il faudra par contre un maximum de solidarité demain entre nous pour conserver nos atouts et ne pas tout perdre.

Paul Braud

Etat civil 2013

NAISSANCES :

Valentin DUGUA..... 4 Juin 2013
Maëlys JOUMARD..... 14 Août 2013
Thaïs GORY 9 Septembre 2013

DÉCÈS :

Marie BRENAS..... 7 Octobre 2013

TRANSCRIPTION DE DÉCÈS :

Pierre DUMAS 18 Février 2013

INHUMATIONS :

Marie-Rose CHAUCHAT..... 14 Mai 2013
Raymond HUGON 14 Juin 2013
Marcelle HOUET 26 Août 2013
Marie RIVIER..... 7 Octobre 2013
René BONHOMME..... 19 Novembre 2013

Etat civil 2014

NAISSANCE :

Margot SABY..... 8 Janvier 2014

MARIAGES :

Jean-François ROCHE
Laëtitia LEYTON 2 Août 2014
Frédéric BOMPARD
Brigitte CRAPIS..... 27 Décembre 2014

DÉCÈS :

Jean CHABRET 25 Mai 2014
Victor MICHELI 1^{er} Juin 2014
Marie-Hélène ROUSSET..... 3 Novembre 2014

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS :

Valérie BERTRAND..... 20 Octobre 2014
Monique PERBET 15 Novembre 2014

INHUMATION :

Marie-Rose CHAZAL..... 5 mai 2014

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-JEAN-LACHALM

Rédaction - Diffusion : Mairie de Saint-Jean-Lachalm

Photos : Mairie de Saint-Jean Lachalm - fotolia©

Michel et Fabienne VERNAUDON

Conception - Compo - Régie :

Excepto • 1, rue Francisque Enjolras • 43750 Vals-près-Le Puy
Tél. 04 71 09 77 85 • Fax : 09 72 27 61 10

Dépôt légal : à parution. ISSN 1627 - 5683

Reproduction même partielle interdite.

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

INFOS PRATIQUES

La mairie est ouverte :

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi
de 9 heures à 12 heures

Téléphone 04 71 57 57 27 - Fax : 04 71 57 55 43

Mail : mairie.stjeanlachalm@wanadoo.fr

Site internet : www.saintjeanlachalm.fr

Conseil municipal

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

Paul BRAUD : Maire
Joël FAISANDIER : 1^{er} adjoint délégué à la voirie.
Denis BERAUD : 2^e adjoint délégué à la gestion des bâtiments communaux.



COMPOSITION DES COMMISSIONS

CCAS :

Président : Paul BRAUD
Josette BRAUD - Philippe COSTE - Audrey GAZANION
- Alain JOUMARD

Caisse des écoles :

Président : Paul BRAUD
Audrey GAZANION - Josette BRAUD

Fonctionnement école :

Président : Paul BRAUD
Audrey GAZANION - Emmanuel FAYOLLE - Philippe
COSTE - Fabienne BESSE deux représentants d'Alley-
ras et d'Ouides

Commission d'appel d'offre :

Président : Paul BRAUD
Titulaires : Fabienne BESSE - Alain JOUMARD - Joël
FAISANDIER
Suppléants : Denis BERAUD - Abel FAYOLLE - Emma-
nuel FAYOLLE

Commission finances :

Président : Paul BRAUD
Josette BRAUD - Denis BERAUD - Abel FAYOLLE
- Alain JOUMARD

Commission voirie :

Président : Joël FAISANDIER
Denis GERENTON - Philippe COSTE - Emmanuel
FAYOLLE - Alain JOUMARD - Denis BERAUD

Commission eaux et assainissement :

Président : Paul BRAUD
Audrey GAZANION - Philippe COSTE - Denis BERAUD
- Josette BRAUD

Commission gestion des bâtiments communaux :

Président : Denis BERAUD
Denis GERENTON - Joël FAISANDIER - Philippe COSTE
- Alain JOUMARD - Audrey GAZANION

Commission bois et forêts :

Président : Joël FAISANDIER
Emmanuel FAYOLLE - Philippe COSTE - Alain JOU-
MARD

Commission information et communication :

Président : Paul BRAUD
Fabienne BESSE - Abel FAYOLLE - Denis GERENTON

Conseil municipal

DÉLÉGATIONS

Communauté de communes :

Titulaire : Paul BRAUD
Suppléant : Joël FAISANDIER
Membres de commissions :
Environnement : Joël FAISANDIER
Culture : Fabienne BESSE
Enfance jeunesse : Audrey GAZANION

SMAT :

Titulaire : Paul BRAUD
Suppléant : Abel FAYOLLE

Syndicat Intercommunal des Energies :

Titulaire : Paul BRAUD
Suppléant : Emmanuel FAYOLLE

ADMR :

Abel FAYOLLE
Centre de soins du plateau vellave
Suzanne BESSE

Délégué aux armées :

Joël FAISANDIER

CNAS :

Représentant des élus
Titulaire : Josette BRAUD
Suppléant : Abel FAYOLLE
Représentant des agents : Alain CHACORNAC

Fédération Européenne des sites clunisiens :

Titulaire : Josette BRAUD
Suppléant : Paul BRAUD

SEML SJL énergies :

Emmanuel FAYOLLE – Denis BERAUD – Paul BRAUD –
Joël FAISANDIER – Abel FAYOLLE

Délégués dans les villages :

Arzac - Vabrettes : Alain JOUMARD
Emmanuel FAYOLLE

Belvezet - Fontfreyde : Denis BERAUD - Philippe COSTE

Conil - Le sapet : Joël FAISANDIER - Fabienne BESSE

La glotonie - Rossignol : Denis GERENTON
Abel FAYOLLE

Le Villard - Séjallières : Joël FAISANDIER
Audrey GAZANION

Sansac - Sansaquet : Josette BRAUD - Paul BRAUD

Trespeux : Josette BRAUD - Philippe COSTE

Le Bourg : Paul BRAUD - Abel FAYOLLE
Denis BERAUD



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CAYRES – PRADELLES

Elle a été créée le 31 décembre 2000, elle comprend 19 communes : Alleyras, Arlempdes, Barges, Le Bouchet-Saint-Nicolas, Cayres, Costaros, Lafarre, Landos, Ouides, Pradelles, Rauret, Saint-Arcons-de-Barges, Saint-Didier-d'Allier, Saint-Etienne-du-Vigan, Saint-Haon, Saint-Jean-Lachalm, Saint-Paul-de-Tartas, Séneujols et Vielprat,

Commune	Surface (km ²)	Population 2012
Alleyras	24,86	166
Arlempdes	13,74	133
Barges	7,02	75
Cayres	29,22	706
Costaros	3,85	632
Lafarre	13,02	63
Landos	36,51	926
Le Bouchet-Saint-Nicolas	19,31	258
Ouides	10,69	55
Pradelles	17,48	621
Rauret	20,75	175
Saint-Arcons-de-Barges	15,38	119
Saint-Didier-d'Allier	7,71	36
Saint-Haon	37,57	333
Saint-Jean-Lachalm	34,64	280
Saint-Paul-de-Tartas	27,47	202
Saint-Étienne-du-Vigan	9,43	107
Séneujols	12,24	309
Vielprat	7,24	58
	348,13	5254

Guy HILAIRE maire de Barges a assuré la présidence depuis la création jusqu'au dernier renouvellement des conseils municipaux. Paul BRAUD lui a succédé le 17 avril 2014. Il est accompagné de 8 vice-présidents qui sont chacun responsable d'une commission :

- Jean Louis REYNAUD Développement économique
- Pierre GIBERT Environnement et cadre de vie
- Jean Paul ARCHER Employés intercommunaux
- Philippe MAZET Tourisme, sport
- Alain ROBERT Aménagement espace rural
- Josette ARNAUD Service à la personne
- Serge BOYER Enfance jeunesse
- Thérèse BERNIER Culture

Le bureau est composé de l'ensemble des 19 maires.

Le conseil communautaire est composé de 33 membres titulaires (Landos 6, Cayres 4, Costaros 4, Pradelles 3, Saint Haon 2, et 1 pour les autres 14 communes) et 14 suppléants pour les communes qui ont un seul membre.

Pour associer au maximum les conseillers municipaux des communes il a été décidé d'ouvrir les commissions aux conseillers municipaux qui ne sont pas délégués avec un maximum de 1 représentation. Ces conseillers municipaux peuvent participer au débat, mais n'ont pas droit au vote.

La loi « NOTRE » prévoit une évolution importante des communautés de communes et devait induire de nombreux changements dans les années à venir :

- Regroupement pour atteindre un seuil minimum de 20 000 habitants (pour l'instant la loi prévoit un seul minimum de 5 000 habitants en zone de montagne qui devrait permettre à la communauté de communes du Pays de CAYRES PRADELLES de rester indépendante, mais la pression de l'état est forte pour faire intégrer une structure plus importante).

- Transfert de compétences obligatoires (eaux et assainissements) au 1er janvier 2017 cela va être lourd de conséquence pour les communes indépendantes et pour les syndicats qui devraient être dissous.



LE SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DU HAUT-ALLIER

Le SMAT a été créé en 1984 et a été présidé depuis par Guy VISSAC qui vient de passer la main le 23 avril à Jean Pierre VIGIER.

Il comprend 8 communautés de communes, 112 communes, 1970 km²² et 47 108 habitants

Il a en charge le développement touristique du Haut-Allier, sa principale réalisation a été la création de la salmoniculture de Chanteuges. Il collecte la taxe de séjour sur le territoire et assure le fonctionnement de l'office de pôle touristique avec entre autres le bureau d'accueil de Pradelles.

Il gère aussi le réseau et les aides NATURA 2000 sur notre territoire. Son budget est équilibré par une subvention d'équilibre versée par la Région Auvergne. Devant les réductions budgétaires actuelles et pour permettre de sécuriser son fonctionnement futur les dirigeants ont décidé de transformer la structure en PNR (parc naturel régional).



LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES SOURCES ET GORGES DE L'ALLIER

L'idée d'un Parc Naturel Régional entre les Régions Auvergne et Languedoc-Roussillon est née dans le courant des années 2000. Partant d'un constat de dépopulation et de dévitalisation du territoire, dont les richesses patrimoniales exceptionnelles paraissent peu connues ni valorisées, l'outil Parc Naturel Régional est apparu comme une nécessité pour les élus locaux. La dynamique de création du Parc est d'abord le fruit du travail de fond engagé par le Syndicat mixte d'Aménagement du Haut-Allier (SMAT) en Haute-Loire. Ce syndicat, créé initialement dans un objectif de développement touristique, a progressivement développé des missions importantes et structurantes en matière de préservation des patrimoines et de développement durable. Ainsi, l'initiative de la démarche Parc est venue de ce territoire altiligérien, rejoint par le Haut-Allier lozérien avec lequel des partenariats étaient déjà engagés, principalement dans les domaines de l'eau et du tourisme. Les deux Régions concernées par le projet ont reconnu par délibération conjointe (28 septembre 2010) la pertinence de cette démarche « Parc naturel régional » et sollicité en conséquence l'élaboration d'une Charte. Elles ont également demandé que le périmètre d'étude soit défini non pas en fonction des limites du SMAT, ou de telle ou telle collectivité, mais bien à partir des caractéristiques requises par la démarche PNR : le territoire doit former un ensemble géographique cohérent, justifié par la qualité de ses patrimoines paysagers, naturels et culturels. Créée le 21 janvier 2011 par délibération unanime de ses membres, l'association de préfiguration du Parc rassemble les Régions Auvergne et Languedoc-Roussillon, les Départements de la Haute-Loire et de la Lozère, le SMAT du Haut Allier, les Communautés de Communes du Haut Allier et Margeride Est. Cette association a pour but de mettre en place le parc. Elle est présidée par Lionel Roucan, conseiller régional de l'Allier et animé par Luc Blondel agent mis à disposition par la Région Auvergne.

Le périmètre d'étude représente 88 communes 1 865 km²² 30 700 habitants

Pendant 4 ans, l'association a rédigé la charte qui va permettre demain de gérer ce parc. L'enquête publique a eu lieu en début 2015, les commissaires vont rendre leurs rapports aux régions et les collectivités (communes et communautés de communes) devront se positionner avant la fin de l'année pour intégrer ou pas cette structure. L'Etat décidera ensuite de la création du parc qui pourrait être mis en place le 1^{er} janvier 2016.

Si le Parc est créé, le SMAT devrait se dissoudre et transférer son activité au PNR. Il faudra trouver une solution pour pouvoir assurer la compétence touristique sur les communes du brivadois qui ne seront pas membres du PNR.



LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU VELAY

Le Pays du Velay a pour vocation de regrouper et fédérer les communautés de communes et d'agglomération de son périmètre pour élaborer ensemble des projets et des actions.

Le Pays est un outil de réflexion, de coordination et de mutualisation qui œuvre pour la mise en place d'une politique de développement et d'aménagement équilibrée et pertinente à l'échelle de son territoire.

Le Pays du Velay a été créé en 2003 sous forme associative. Il est devenu un syndicat mixte en 2012 afin de porter le SCoT.

Le territoire du Pays du Velay est composé de 103 communes regroupées dans 6 communautés de communes et une communauté d'agglomération :

- La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
- La Communauté de communes de l'Emblaveiz
- La Communauté de communes des Portes d'Auvergne
- La Communauté de communes des Pays de Cayres et de Pradelles
- La Communauté de communes du Meygal
- La Communauté de communes du Mézenc et de la Loire sauvage
- La Communauté de communes du Pays de Craponne

Le Pays du Velay regroupe ainsi 95 089 habitants répartis sur 1 942 km². Ce qui représente 49 habitants au km² en moyenne.

Une des principales actions du pays du Velay est la gestion des fonds européens et notamment des fonds Leader.

La région Auvergne qui contractualise avec l'Europe redistribue et signe un contrat avec le Pays qui supervise la répartition sur son territoire.

La région a aussi signé un contrat Auvergne+ avec le pays pour la répartition des aides de la région pour les collectivités de son territoire.

LE SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) DU VELAY

Le périmètre du SCoT du Velay a été publié par arrêté préfectoral le 11 juillet 2012 et modifié pour extension le 12 avril 2013.

Un SCoT c'est :

- Un projet de territoire pour les 10 ou 20 prochaines années,
- Un document d'urbanisme qui s'inscrit dans une hiérarchie,
- Un projet politique, document de références pour les politiques publiques.



Le SCoT va permettre d'harmoniser les différentes politiques d'aménagement à l'échelle du Pays du Velay, tout en prenant en compte les spécificités de chaque territoire.

Il aura des conséquences notamment sur les documents d'urbanisme des collectivités, comme les PLU ou les cartes communales. Il indiquera par exemple les espaces dans lesquels seront implantés les équipements de services, de loisirs, commerciaux, etc. Il a donc une portée réelle sur la vie des habitants.

AMÉNAGEMENT DE LA MAISON DE BOURG

La première tranche de travaux a débuté en 2013 et s'est terminée en mai 2014.

Le coût des travaux est le suivant :



Désignation des lots	Partie Logement	Salle communale	TOTAL
Démolition - Maçonnerie	48 055,50 €	67 957,05 €	116 012,55 €
Charpente - Couverture - Zinguerie	20 567,29 €	22 324,33 €	42 891,62 €
Menuiseries extérieures mixtes	13 941,00 €	10 675,00 €	24 616,00 €
Menuiseries intérieures	26 863,40 €	2 860,00 €	29 723,40 €
Plâtrerie - Peinture	36 571,63 €		36 571,63 €
Chapes flottantes auto-lissantes	2 381,75 €		2 381,75 €
Carrelages - Faïences	9 554,90 €	1 887,80 €	11 442,70 €
Sols souples	2 512,10 €		2 512,10 €
Serrurerie	1 127,90 €	1 094,40 €	2 222,30 €
Enduits de façades	12 657,04 €	15 437,56 €	28 094,60 €
Plomberie - Sanitaires	18 474,61 €		18 474,61 €
Chauffage thermodynamique	29 056,00 €		29 056,00 €
Electricité - Courants faibles	13 069,00 €	910,00 €	13 979,00 €
TOTAL HT	234 832,12 €	123 146,14 €	357 978,26 €
Honoraires et divers	31 967,94 €	16 764,01 €	48 731,95 €
TOTAL HT	266 800,06 €	139 910,15 €	406 710,21 €



Le financement a été assuré par une subvention de la Région de 36 000 €, du Département de 24 000 € et par un prêt de la caisse des dépôts et consignations de 190 000 € à 2,35 % indexé sur le livret A sur 25 ans. Le remboursement annuel est de 10 397 €

Deux logements ont été réalisés : un F3 de 63 m² et un F5 de 118 m². Ces deux logements sont conventionnés avec l'Etat, ce qui permet aux locataires de bénéficier d'une aide au logement majorée. Par contre ils doivent être réservés à des locataires à revenus modérés.

Annuellement, les loyers perçus seront de 10 608 € et couvriront l'annuité.

FUTUR AMÉNAGEMENT DE LA SALLE COMMUNALE

En 2015 devrait être aménagée la salle communale dans l'ancienne grange. Cette salle qui permettra d'accueillir les associations, mais aussi les activités périscolaires. Elle aura une surface de 90 m².

Le permis de construire a été délivré en mars 2015, l'aménagement commencera à l'automne après la consultation des entreprises.



ROUTES ET CHEMINS

Les revêtements des routes communales entre le bourg et Fontfreyde, et Séjallières et Sansac ont été refaits par l'entreprise Chambon de Paulhaguet pour un montant de 82 672,39 €^{TTC}.

La lutte anti-congères :



Des travaux ont été faits à l'automne par le Département sur la RD 333 pour éviter la formation de congères sur cette route. Ces travaux ont aussi permis de dégager la visibilité dans de nombreux virages. Les usagers nous ont tous exprimé leur satisfaction sur ces travaux. Il est dommage que quelques propriétaires aient refusé de laisser enlever leur mur moyennant une indemnisation. La fin des travaux ne pourra donc se faire qu'après la déclaration d'utilité publique, ce qui devrait retarder les travaux de 2 à 3 ans.

Débroussaillage :

Yoan Grasset avait débuté le débroussaillage des chemins ruraux. Il reste des chemins qui n'ont pas pu être faits et qui devraient l'être cet automne. L'entreprise Cubizolles de Saugues a pris le relais pour le fauchage des bords de routes en juin 2014.

Chemins ruraux :

Afin de faciliter l'organisation de l'entretien des chemins ruraux par les employés communaux, la commission voirie a établi un programme pour les deux années à venir. Il a débuté en septembre 2014 par les chemins du tour du lac de Conil avec de la pouzzolane prise à la carrière du Chier. Fin 2014, les employés communaux ont terminé la saison sur Arzac. En 2015, ils ont repris à Trespeux.



Le déneigement :

Le conseil municipal a décidé de maintenir le circuit comme les hivers précédents. Les deux routes de Montlong et de la Glotonie (nouvelle) ne sont pas déneigées avant le redoux. Ce circuit a été mis en place en concertation avec le Département et les services en charge du ramassage scolaire.

AMÉNAGEMENT DANS LES LOGEMENTS DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE SÉJALLIÈRES

Il était nécessaire de réaliser une rampe d'accès pour faciliter l'accès au logement du rez-de-chaussée.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Etienne Robert de Saint Christophe-sur-Dolaison pour la maçonnerie (1 776 €^{TTC}), et par l'entreprise Gire du Puy-en-Velay pour la serrurerie (699,44 €^{TTC}).

Les deux portes de garage qui n'avaient pas été changées lors de la réhabilitation des logements en 1999 ont été remplacées par des portes sectionnelles. Ces travaux ont été faits par l'entreprise Gauthier de Cussac sur Loire pour un montant de 5 923,37 €^{TTC}.



CHANGEMENT DU SENS D'OUVERTURE DE LA PORTE DE LA MAIRIE

Afin de faciliter l'accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite, l'ouverture de la porte de la Mairie a été inversée. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Gauthier de Cussac-sur-Loire pour un montant de 840 € TTC.

Denis GERENTON, à l'origine de cette modification, a pu en apprécier l'utilité.



RÉFECTION DES PLANCHERS DES VESTIAIRES DU STADE

Les vestiaires ont été implantés en 2002. Les planchers réalisés en agglomérés s'étaient détériorés en plusieurs endroits à cause d'infiltrations d'eau. Ils ont été refaits par une entreprise spécialisée de la région lyonnaise (MCM SARL) avec un matériau plus solide pour un coût de 4 158,89 € TTC.



RÉSEAU D'EAU POTABLE

Après 12 ans de bons et loyaux services, il a fallu remplacer nos pompes qui alimentent la commune.

A Séjallières, les deux pompes ont été remplacées pour un montant de 5 474,30 € TTC.

A La Glutonie, une des deux pompes a été remplacée pour 984,96 € TTC.

Ces pompes ont été achetées à Xylem Water et le remplacement a été réalisé par les employés municipaux.

Nous avons aussi commencé la mise en place du périmètre de protection de la source de Trespeux. La partie administrative a été faite par l'entreprise CETI avec la visite de l'hydrogéologue M. Marchandeaude qui a défini le périmètre immédiat et rapproché, et les contraintes à appliquer.

La partie administrative s'est terminée avec l'enquête publique. Il faudra passer à la protection physique en 2015 avec l'achat du terrain et la mise en place des clôtures de protection.



Pompe La Glutonie



Source Trespeux



Pompe Séjallières

ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE ROSSIGNOL

Elle a eu lieu le 7 juin 2014 à 11 heures avec la présence exceptionnelle de la fanfare du 92^e Régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand pour fêter le 70^e anniversaire de cette terrible bataille. Les enfants de la commune ont été associés à cette cérémonie avec le fleurissement de la stèle. Hippolyte Itier, ancien maire, a déposé la gerbe communale.



COURSE D'ENDURANCE

Organisée par le Moto-club de Barges, elle a eu lieu le samedi 20 septembre avec cette année une épreuve de nuit. Elle a connu un bon succès avec de nombreux participants et un public venu en nombre.

Suite à des difficultés internes à l'association, un nouveau moto-club du plateau a été créé et va organiser le 14 novembre 2015 une nouvelle manifestation avec un enduro. Souhaitons-lui le même succès que les 2 années précédentes.



RENCONTRE NATURALISTE

Elle a eu lieu le 27 septembre 2014 à la salle polyvalente. Elle était organisée par la LPO, et avait pour but de présenter la présence des rapaces dans la forêt du Devès. Elle a rencontré un grand succès avec la présence de plus de 150 personnes qui se sont réparties sur les différents ateliers et visites.



Busard Cendré Femelle



Busard Cendré Mâle

BARRAGE DE POUTÈS

L'enquête publique a eu lieu fin 2014 et le dossier d'enquête publique était déposé en mairie. Comme souvent, personne n'est venu le consulter ni faire de remarque au commissaire-enquêteur.

Il a semblé important au conseil municipal de faire les remarques suivantes :

« Nous avons été surpris par la production électrique annoncée par la nouvelle structure 26,82 gw/h au lieu de 46,8 gw/h actuellement soit une perte de 43% de la production actuelle (mémoire descriptif). Cela nous étonne car sur le document de présentation distribué dans le cadre de cette enquête, on annonce que l'on conserve 85 % de la production actuelle, ce qui nous avait aussi été annoncé en comité de pilotage. Y'a-t-il une erreur dans le dossier ou EDF souhaite-t'il cacher la vérité au grand public ?

Nous nous interrogeons aussi sur l'aspect financier pour les collectivités locales. Il est fait état dans le dossier d'un montant de 505 247 € de taxes perçues par les collectivités locales (181 762 € de taxes foncières, 87 002 € d'IFER, 236 483 € de CFE). La notice explica-

tive sur la répartition entre les communes intéressées de la valeur locative de la chute et de ses engagements jointe en pièce N°11 nous semble insuffisante car elle ne donne aucun élément sur l'évolution que va induire la modification du barrage de Poutès. Nous pensons qu'elle sera pourtant très importante (baisse de production, réduction du débit prélevé, surface de la retenue de Poutès réduite de 88%, les 20 millions d'investissement auront quelles répercussions ?).

Une simulation aurait été intéressante pour les élus pour se préparer à ces évolutions, plutôt que de nous imposer de les subir dans quelques années.

Nous nous inquiétons sur l'après Poutès actuel et surtout sur le devenir des surfaces qui sont aujourd'hui recouvertes et qui ne le seront plus demain soit 38 ha 295 (le bassin va passer de 39,15 ha à 0,855 ha) et la longueur va passer de 3 500 m à 350 m.

Aujourd'hui, chaque fois que le barrage est vidé, il se dégage une odeur nauséabonde de la vase et on peut craindre le pire si le barrage est vidé en été en pleine période touristique. »

Le budget

BUDGET 2013

Le budget général de la commune pour l'année 2013 se solde par :

- un excédent de fonctionnement de 132 261,52 €.
- un déficit d'investissement de 132 046,57 €.

Soit un excédent global de 214,95 €.

Le budget de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2013 se solde par :

- un excédent de fonctionnement de 4 870,08 €.
- un excédent d'investissement de 21 853,77 €.

Soit un excédent global de 26 723,85 €.

Le budget de la toiture photovoltaïque pour l'année 2013 se solde par :

- un excédent de fonctionnement de 10 567,72 €.
- un excédent d'investissement de 748,50 €.

Soit un excédent global de 11 316,22 €.

Le budget est décomposé en deux parties :

- une partie « fonctionnement » qui correspond aux dépenses et recettes courantes de chaque année.
- une partie « investissement » qui représente les recettes et dépenses pour des biens utilisés pendant plusieurs années.

BUDGET 2014

Le budget général de la commune pour l'année 2014 se solde par :

- un excédent de fonctionnement de 77 238,83 €.
- un excédent d'investissement de 31 274,87 €.

Soit un excédent global de 108 513,70 €.

L'excédent de fonctionnement s'est fortement réduit avec :

- des recettes qui diminuent 419 042 € contre 431 106 € en 2013.
- des frais qui augmentent 341 803 € contre 298 838 € en 2013.

Cette évolution doit nous alerter : avec les baisses de dotations annoncées pour les années à venir il va être indispensable de conserver une marge de manœuvre minimum.

Le budget de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2014 se solde par :

- un excédent de fonctionnement de 12 908,47 €.
- un excédent d'investissement de 7 785,55 €.

Soit un excédent global de 20 694,02 €. Cet excédent est moins important que l'année précédente, notamment en raison des investissements engagés pour protéger la source de Trespeux, et du remplacement de deux pompes.

Le budget de la toiture photovoltaïque pour l'année 2014 se solde par :

- un excédent de fonctionnement de 13 675,23 €.
- un excédent d'investissement de 799,75 €.

Soit un excédent global de 14 474,98 €.

Le détail des recettes de fonctionnement :

	2013	2014
Vente de bois	32 915 €	17 435 €
Cantine	4 590 €	4 470 €
Location logement	28 342 €	31 425 €
Location salle polyvalente	1 816 €	1 406 €
Loyer parc éolien	49 421 €	49 988 €
Loyer agriculteurs	6 498 €	6 677 €
Vente électricité	18 818 €	19 778 €
Reversement CCPCP*	30 000 €	30 000 €
TOTAL Ressources propres	165 902 €	154 502 €
Taxes collectées*	129 719 €	133 039 €
Droits de mutation	9 207 €	8 080 €
TOTAL Versé par propriétaire ou habitant	138 926 €	141 119 €
Reversement TPU	5 480 €	5 480 €
Dotations état	117 441 €	113 470 €
Compensation taxes	25 956 €	22 750 €
TOTAL Etat	143 397 €	136 220 €
Divers (remboursements assurance)	31 693 €	36 764 €
Total	479 918 €	468 605 €

*CCPCP : Communauté de Communes des Pays de Cayres-Pradelles

*Détail des taxes collectées en 2014 :

Taxe d'habitation : 9,18% sur la base de 311 900 € soit 28 632 €

TFPB : 16,72% sur la base de 328 100 € soit 54 858 €

TFPNB : 71,45% sur la base de 70 100 € soit 50 086 €

Le tableau de la page précédente montre l'importance des ressources propres que la commune s'est assurée au cours des années. Elles représentent plus d'un tiers de nos ressources et vont nous permettre de faire face à la baisse des dotations annoncée par l'Etat. On devrait perdre 24 000 € de 2015 à 2017.

FACTURATION DE L'EAU SUR LA COMMUNE

Consommation et facturation de l'eau sur la commune		
	2013	2014
Nombre d'abonnés	289	296
M ³ consommés total	48 915	47 934
Dont exploitations agricoles	35 517	36 436
Dont particuliers	13 398	11 498
Facturation eau		
Abonnement	5 058,05 €	5 181,20 €
Consommation	20 001,63 €	20 480,88 €
Facturation assainissement		
Abonnement	2 610,09 €	2 772,66 €
Consommation	1 065,52 €	1 009,85 €
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	-	1 521,01 €
Taxes perçues des abonnés et reversées à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et au Fonds Départemental	12 456,18 €	13 194,47 €
Facturation totale	41 191,47 €	44 160,07 €
Sommes perçues par la commune	28 735,29 €	30 965,60 €

Ce tableau montre l'importance de la consommation agricole qui représente 3/4 de l'eau consommée sur la commune. Aujourd'hui notre budget est équilibré par une subvention de 20 à 25 000 €. Il faudrait donc augmenter les tarifs de 50% pour trouver l'équilibre de notre budget. Cela nous permettrait de rester cependant bien en dessous des autres communes. En effet, notre coût de revient global est de 0,64 €/m³ (30 965 €/47 934), moyenne départementale 2,15 €/m³.

UN EXEMPLE D'ÉVOLUTION DE CHARGES

L'éclairage public			
	2009	2013	2014
KWh consommés	85 563	94 297	88 337
Abonnement	2 416 €	4 555 €	4 564 €
Consommation	3 893 €	8 760 €	8 544 €
Facture totale	6 309 €	13 315 €	13 108 €
Coût par lampe	29,48 €	62,21 €	61,25 €

Ce tableau a pour objectif de vous montrer les difficultés que nous avons pour maintenir nos frais de fonctionnement. Les tarifs d'abonnements et du KW consommé ont explosé ces dernières années.

Nous avons fait un investissement important dans les années 2000 pour changer nos lampes et nous avons aujourd'hui remplacé toutes nos lampes de 250 et 125 watts par des 50, 70 et 100 watts.

Cela nous a permis de réduire la consommation, mais dans le même temps les prix ont plus que doublé. Nous avons fait le choix de confier l'entretien à nos employés, les communes voisines dépensent environ 45 € par lampe pour l'entretien et le remplacement.

Ces deux postes eau et éclairage public nous permettent de mettre en évidence les choix du passé et l'intérêt de confier à nos employés ces tâches. Cela nous permet un bon coût de revient avec une disponibilité 7j/7 et 24H/24.

Ecole & Périscolaire

Organisée en deux classes, maternelle et élémentaire, notre école fonctionne depuis de nombreuses années, grâce à la stabilité de l'équipe pédagogique. Depuis 2001, Séverine Bouquet, en maternelle, et Jérôme Vachey, en primaire, accueillent les enfants dès leurs deux ans, et les accompagnent jusqu'à leur entrée au collège.



La commune participe à cet accompagnement éducatif par le matériel fourni :

- un tableau blanc interactif a été installé dans la classe de Séverine : dès leur arrivée le matin, les enfants manipulent virtuellement les vignettes de leur prénom pour montrer qu'ils sont présents. Participation active, première reconnaissance des lettres, cet outil moderne ravit les élèves !



- plusieurs tablettes et ordinateurs portables ont fait leur arrivée dans la classe élémentaire : les élèves les utilisent pour des recherches en géographie, pour le vocabulaire ou même pour jouer au scrabble.



Dans le cadre de leur enseignement, Séverine et Jérôme favorisent les pratiques artistiques et développent les références culturelles : histoire des arts, sensibilité artistique, curiosité, sens de l'observation et capacités d'expression des élèves.



Ainsi, avec l'appui de la Communauté de Communes du Pays de Cayres Pradelles, Véronique Jacques intervient dans chacune des deux classes. Salariée de la Communauté de Communes, elle offre aux enfants une ouverture sur toutes les musiques du monde.



Ecole & Péri-scolaire

Véronique possède un diplôme universitaire de musicienne intervenante (DUMI). Son rôle est de proposer un éveil musical à chaque enfant, en collaboration avec le travail des enseignants dans leur classe. Elle travaille avec l'équipe pédagogique et participe à la construction du projet de l'école. Ainsi, le spectacle proposé en fin d'année est vraiment le fruit du travail coopératif entre la DUMISTE, les enseignants et les élèves. Ce spectacle a eu lieu le 25 avril 2014 au théâtre d'Alleyras.

Dans le cadre de l'histoire des arts, les élèves sont amenés à « rencontrer » les œuvres d'art. **Grâce au soutien financier de l'APE**, les élèves de l'école participent ainsi à de nombreuses sorties (théâtre du Mayapo, visite de l'exposition Othoniel à l'Hôtel Dieu du Puy en Velay, sortie à la ferme D4Saisons, participation au projet Land'Art).

Pour aider les enseignants dans leur travail quotidien auprès des enfants, deux ATSEM, Bernadette Guilhe et Agathe Julien-Pagès, remplacée à la rentrée 2014 par Sindy De Barros, assurent l'animation des activités pédagogiques préparées par Séverine Bouquet, et l'hygiène des très jeunes enfants. Leur rôle est également très important dans le temps péri-scolaire : en plus du ménage à effectuer dans les locaux de l'école, ce sont les ATSEM qui accueillent les enfants dès 7h30 à la garderie, elles s'occupent de la cantine et de la garderie du soir.

Depuis la rentrée 2014, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a encore accru la place de nos ATSEM à l'école. Après une formation assurée par la Communauté de Communes, Bernadette et Sindy interviennent auprès des enfants de 13h15 à 14h15 pour des activités manuelles, sportives ou de lecture. Les CM, pour leur plus grand plaisir, bénéficient d'un cours d'initiation au scrabble avec Monsieur Varlot. Avec les maternelles, Laëtitia Prod'Homme, paysagiste, a réalisé des plantations avec la mise en place d'un verger dans le jardin de la cure.

Avec 34 enfants inscrits à l'école au cours de l'année scolaire 2014-2015, notre petite école de campagne favorise donc un suivi attentif de chaque élève. La réussite des enfants, au collège puis au lycée, prouve l'efficacité de cet enseignement.



Association des parents d'élèves



Au cours des années scolaires 2013-2014 et 2014-2015, l'association des parents d'élèves regroupe 22 familles. Son but est toujours le même, apporter un soutien financier aux activités proposées à l'école.

Pour l'année 2013-2014, plusieurs actions se sont déroulées (vente de fleurs de Toussaint, vente de calendriers de l'école, deux ventes de pizzas). Elles ont été proposées sur les quatre communes dont les enfants sont scolarisés à l'école : Alleyras, Ouides, Saint Didier d'Allier et Saint Jean Lachalm. Comme les années précédentes, l'APE a également organisé un loto et un concours de belote.

Toutes ces manifestations ont permis d'accompagner les différentes sorties mises en place par les enseignants de l'école. L'APE intervient en effet en finançant pratiquement la totalité le coût du transport et l'entrée aux différentes activités pour une participation moindre des familles.



- **Pour la classe maternelle**, une sortie au théâtre du Mayapo, une sortie à la ferme D4 Saisons, l'achat d'un logiciel éducatif. Les élèves de maternelle ont également participé au projet Land'Art. Un artiste, Jérôme Leyre, est intervenu à l'école. Avec lui, les enfants sont partis sur le chemin des éoliennes pour créer, grâce à la matière première fournie par la nature, quelques compositions au gré de leur inspiration...

- **Pour la classe élémentaire**, une sortie aux Fêtes du roi de l'Oiseau et une sortie au théâtre du Mayapo.

- **Pour les deux classes**, la visite à Vulcania en juin et la sortie au théâtre d'Alleyras afin de préparer le spectacle de l'école.

Lors de la fête de Noël, l'APE a offert aux enfants une après-midi récréative avec Cékankonjou.

A la rentrée de septembre 2014, un nouveau bureau s'est mis en place, avec l'arrivée de Cendra Issartel au poste de présidente. Elle est la maman de Tom Prades, inscrit en moyenne section.

Les manifestations proposées par l'association sont les mêmes que les années précédentes. Le loto, organisé le 30 novembre 2014, a rencontré un réel succès. Pour la fête de Noël, l'APE a proposé cette année un spectacle de magie avec Castor et Pollux, deux clowns au tempérament bien trempé qui ont permis aux enfants et à leurs parents, de passer une belle après-midi, en attendant le Père-Noël. Dans sa hotte, celui-ci apportait un petit jeu en rapport avec la magie, sans compter les cadeaux offerts à l'école : des livres et des albums pour les deux classes.

Les parents d'élèves s'investissent dans la mise en œuvre de ces différentes manifestations afin que tous les enfants puissent bénéficier des nombreuses actions proposées par les enseignants. Les enfants ont ainsi pu se rendre à l'exposition Othoniel à l'Hôtel Dieu au Puy.

Toutes les actions de l'APE ont rencontré un bon accueil, grâce à la générosité des habitants de la commune et ceux des alentours. L'association espère qu'il en sera de même pour l'année à venir. Les membres du bureau tiennent à remercier les parents participants, les familles, ainsi que toutes les personnes qui les aident à faire fonctionner positivement l'association, par leur soutien, leur investissement et leurs bonnes idées. Un grand merci à tous, pour les enfants !



L'association des jeunes de Saint Jean Lachalm

Après une année 2013 difficile, en raison du départ de nombreux membres, mais surtout de la démobilité, les jeunes ont organisé plusieurs manifestations au cours de l'année 2014.



Le week-end de la fête de la Saint Jean, les 28 et 29 juin, a débuté dès le samedi soir, par un bal des jeunes avec Tempo System. Le lendemain, les jeunes ont proposé un repas en musique, avec un menu de spécialités locales, et notamment un plat de saucisses-lentilles. L'après-midi s'est poursuivi par un spectacle en extérieur : un concert du groupe Barrio Cante Gipsy, suivi d'une représentation comique animalière avec récré-magic. Malheureusement, l'orage estival n'a pas épargné le public, et tout le monde a dû se replier à l'intérieur de la salle des fêtes.

Dès la fin de cette journée, face aux difficultés financières rencontrées et à l'investissement nécessaire pour dynamiser leurs actions, les jeunes ont entamé une réflexion sur l'avenir de leur association. La volonté de faire vivre la commune va donc conduire l'Association des Jeunes vers une mutation pour 2015.



Football club

Les saisons se suivent au Football Club de Saint Jean Lachalm, et la volonté et l'implication des joueurs et des dirigeants témoignent de leur envie de faire vivre le sport dans notre commune. Sous la houlette de Georges Duny, président dynamique et plein d'idées, épaulé par les membres du bureau, les deux équipes séniors ont repris le chemin des crampons pour une nouvelle saison.

Au cours de la saison 2013-2014, l'équipe fanion, engagée en deuxième division, a présenté un bilan équilibré : 9 victoires, 9 défaites et 4 matchs nuls. Elle termine à une honorable huitième place. L'équipe réserve, qui évolue en troisième division, a connu une saison difficile, entre blessures et remplacements des joueurs en équipe 1 : en terminant à la neuvième place, elle finit quand même devant son rival bainsois ! D'aucuns diront qu'il n'y avait que 10 équipes dans la poule ! Mais signalons donc que nos couleurs ne finissent pas dernières !

La stabilité des effectifs a permis d'engager à nouveau

deux équipes pour la saison 2014-2015, même si le renfort de quelques joueurs supplémentaires aurait été le bienvenu pour pallier les absences au fil des journées. Avec 32 joueurs, le FC Saint Jean Lachalm a repris les crampons pour disputer le challenge Jacques Beraud le 24 août 2014. L'équipe de deuxième division a ensuite remporté des matchs importants contre les vaillantes équipes de Landos, Saugues et Vals. Mais elle a aussi perdu des rencontres qui étaient à sa portée. Elle a également été éliminée de la coupe Régis Fay sur un score assez lourd, par le club de Saint Pal de Mons.

L'équipe réserve a obtenu des résultats plutôt irréguliers : lourde défaite à domicile contre Saint Haon, bon match nul à Laussonne, victoire encourageante au Briçon.

Cette irrégularité semble trouver son origine dans une implication quelquefois insuffisante et un manque d'assiduité de certains.

Du côté des plus jeunes, le FC compte cinq licenciés de 7 et 8 ans qui évoluent avec le club du plateau l'ASS 43 (Dorian Gory, Simon Béranger, Maxence Dugua, Este-



Football club

ban Sarret et Grégory Cotte). Encadrés par un éducateur sportif, Anthony Gentes, les jeunes pousses participent chaque semaine à des entraînements, puis à des matchs organisés en plateaux, qui leur permettent de se mesurer aux autres footballeurs du district.

Côté animations, les manifestations organisées par le club n'ont pas toujours été à la hauteur des espérances. Le challenge Jacques Beraud, le week-end de la vogue et même le traditionnel concours de belote n'ont pas eu les affluences espérées et donc les recettes prévues. Le bouclage du budget de la saison s'annonce déjà très compliqué. Cependant, la mairie s'implique dans la vie du club de foot : réfection des vestiaires et pose d'un nouveau revêtement, changement du ballon d'eau chaude.

Pour maintenir un esprit d'équipe, le bureau propose régulièrement des repas, des soirées, comme celle qui a permis aux filles d'écraser les garçons et les vieux du club au laser game de Saint Christophe sur Dolaizon ! Un moyen de renforcer la cohésion et l'entente dans les équipes.



Amicale des donneurs de sang

L'amicale regroupe les bénévoles des communes de Bains, Saint Christophe sur Dolaizon, Saint Privat d'Allier, Sanssac L'Eglise, Vergézac et Saint Jean Lachalm. Plusieurs événements se sont déroulés sur notre territoire au cours de l'année 2014 afin de promouvoir le don du sang et en favoriser la collecte.

18 janvier : Galette des rois à Bains avec la participation de nombreux amicalistes.

16 mars : Assemblée Générale à Bains. Le congrès départemental s'est ensuite déroulé à Yssingaux et 9 amicalistes de notre section s'y sont rendus. Jean Louis Plantin a également participé au congrès de la Fédération à Saint-Brieuc.

16, 17 et 18 mai : Vente de fleurs, qui a rencontré un vif succès.

7, 8 et 9 juin : Voyage annuel de l'Amicale au Puy-du-

Fou, en Vendée.

15 juin : A l'occasion de la journée mondiale du sang, l'Amicale organisait pour la première fois une marche, en partenariat avec l'Amicale de Chaspuzac. Cette initiative fut un succès et a rassemblé 108 marcheurs.

Du 25 au 27 juillet : Opération Pause-Café au rond-point des Fangeas.

3 août : Fête annuelle au Lac de l'œuf.

23 novembre : La troupe des Tréteaux de Peynastre interprétait la comédie de Francis Joffo « Quelle famille » à la salle polyvalente de Bains devant un public nombreux.

20 décembre : L'année était clôturée par la dégustation de la bûche de Noël.

Au cours de l'année 2014, six collectes de sang ont été organisées sur notre territoire.

Club La Miramande, Généralions Mouvement

Le mercredi 8 Janvier 2014, la nouvelle année débutait par une Assemblée Générale Extraordinaire pour être en conformité avec la Fédération Nationale. En effet, notre appellation est désormais « Club La Miramande, Généralions Mouvement – les aînés ruraux ».

L'Assemblée Générale Ordinaire a suivi, devant une assistance nombreuse et en présence de Monsieur le Maire. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 9 nouvelles personnes ce qui nous amène à 76 Adhérents.

Le 10 Janvier le Conseil d'Administration s'est réuni pour le renouvellement du bureau, qui demeure inchangé, et l'établissement du calendrier des manifestations de l'année, en plus de nos rencontres des premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, en commençant par la Galette des rois.



les rois et reines le 22 janvier

Le 11 Février, a eu lieu la rencontre intergénérationnelle à la salle Polyvalente entre les enfants de l'école, leurs enseignants, les aides-maternelles, les adhérents des clubs d'Alleyras et de Saint Jean, ainsi que les papis et mamies qui ont répondu à notre invitation. Les élèves de maternelle ont récité plusieurs comptines et ont proposé une ronde avec les anciens en mimant la fabrication de crêpes. Quant aux plus grands, ils ont récité des poésies et ont chanté en italien et même en Japonais. Puis est venue la dégustation des crêpes, appréciées de tous. Chacun est reparti avec le sourire, cet après midi a été l'occasion d'une rencontre festive et chaleureuse.

Le 04 Mars, les adhérents n'ont pas failli à la tradition du repas du chevreuil offert par les chasseurs. Ils se sont retrouvés soixante à la salle polyvalente dans une ambiance de joie et de convivialité.

Le 19 Mars, le Club recevait trois conteuses de Cayres et de Landos dans le cadre du « Printemps des Poètes ». Celles-ci nous ont déclamé des textes sur la guerre, à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale, sur la nature, l'amour et aussi des textes de leur cru. Tous les participants ont apprécié ce moment de détente et de partage.

Le 28 Mars plusieurs adhérents se sont rendus au Concert « Rétina » donné en faveur de la recherche pour vaincre les maladies de la vue, organisé par la fédération départementale.

Le 02 Avril, le club a invité les amis de Seneujols. Une quarantaine de personnes se sont retrouvées à la salle pour des jeux de belote, de scrabble et de rumicube.

Le 06 Avril, s'est déroulé le temps fort du club, son loto. Celui-ci avait été décalé à cause des élections municipales, puisqu'il a lieu ordinairement le dernier dimanche de mars. Grâce à la mobilisation de tous, ce loto a été une réussite.

Le 10 Avril, 36 adhérents, accompagnés des amis des clubs du secteur, ont pris la route des Saintes-Maries de la Mer dès 5 heures du matin. Après un petit déjeuner sur l'autoroute, nous sommes arrivés vers 11 heures pour la ballade en mer et sur le petit Rhône, suivie d'un excellent repas camarguais. L'après midi s'est poursuivie à Aigues-Mortes pour une visite en petit train. Une journée mémorable grâce à la mer, au soleil et surtout à l'amitié partagée.

Le 27 Avril, nous nous sommes retrouvés une centaine au repas dansant du secteur organisé par le Club de Costaros. L'après midi a été animée par Lucien Rouvier et son accordéon qui ont fait virevolter les Anciens qui avaient retrouvé les jambes de leurs 20 ans !



repas inter club le 27 avril

Le 18 Juin, un mercredi pas comme les autres puisque ce jour-là nos amis, Odette et Norbert, fêtaient leurs noces d'or. Nous leur avons remis une plante fleurie pour marquer ce jour.

Le 01 Juillet, 4 équipes du club ont participé au concours interclubs de pétanque organisé au Pont d'Alleyras par le club des Berges de l'Allier, comme toujours dans une ambiance de joie et d'amitié.

Le 10 Juillet, dernier rendez-vous avant la trêve estivale, avec les grillades préparées par ces messieurs transformés en cuisinier. 61 personnes ont partagé ce repas et ont passé l'après midi en chantant et racontant des blagues dans une très bonne ambiance, malgré la pluie au-dehors.

Le 07 Septembre, thé dansant organisé par le club avec l'orchestre Cédric Guillaume qui n'a pas ménagé sa peine pour mettre une bonne ambiance et faire danser tout le monde.

Le 11 Septembre, sortie d'automne autour de Saint-Etienne. Avec les clubs voisins, nous avons pris la direction de la Tour en Jarez, pour visiter la chocolaterie des Princes, avec des explications approfondies et une dégustation. Après un très bon repas au restaurant « Des Gueules Noires », nous sommes repartis pour la visite de la mine afin de découvrir la vie quotidienne, les évolutions et le savoir-faire des mineurs. Puis tous prenaient le chemin du retour, un trajet en chansons. Très bonne journée avec soleil et bonne humeur.



visite de la chocolaterie le 11 septembre

Le 17 Septembre, c'est au tour de nos amis, Odile et Maurice, de fêter leurs noces d'or. Ils recevaient également un cadeau pour accompagner nos vœux.

Le 25 Septembre, finale départementale de pétanque à Beaulieu. Deux équipes s'étaient qualifiées et nous ont dignement représentés.

Le 02 Octobre, rencontre d'automne du secteur. Nous nous sommes retrouvés 140 participants au restaurant du lac où le club organisateur de Cayres avait réservé un très bon repas. L'après midi s'est passée en promenade, concours de belote et de pétanque au cours desquels nos équipes Madeleine/Gilbert et René/ Lucien ont gagné.

Le 04 Octobre, marche départementale qui s'est passée cette année sur la voie verte entre Costaros et Solignac. Douze personnes y ont participé.

Du début septembre à fin octobre, 10 adhérents ont suivi les ateliers nutrition avec Madame Chantal Régnier, CESF de la MSA.

Le 06 Novembre, paëlla au club avec une cinquantaine de participants, préparée sur place par Madame Chantal, traiteur à Saint Germain Laprade. Malgré le froid glacial de l'extérieur, la chaleur de l'amitié réchauffait l'atmosphère.

Le 03 Décembre, jour des anniversaires : nous avons fêté les 80 ans de Noël et Baptiste, les 85 ans de Mélina, Odette et Gustave et les 90 ans d'Odette.



80 ans, le 3 decembre

Le 12 Décembre, le repas de Noël au restaurant « La croisée des chemins » à Cayres clôturait cette année de rencontres et de partage. Une journée très festive et chaleureuse autour d'un menu excellent.

Le Club est toujours aussi dynamique, avec une équipe soudée. Aussi n'hésitez pas à nous rejoindre et à participer au développement de notre club. Nous vous recevrons chaleureusement.

ADMR

Aide à domicile en milieu rural.

L'ADMR de Cayres, association Loi 1901, regroupe les communes d'Alleyras, Le Bouchet-Saint-Nicolas, Cayres, Costaros, Ouïdes, Séneujols et Saint-Jean-Lachalm. Elle compte 16 salariés et 9 bénévoles.

20 personnes de notre commune bénéficient de l'Aide à domicile en milieu rural qui a différents champs d'interventions (accompagnement dans la vie quotidienne, sortie d'hôpital, incapacité temporaire de travail, personnes dépendantes, aide aux aidants, aide aux familles, sorties, etc ...).

L'ADMR montre son dynamisme et encourage les bénévoles et les salariés à faire preuve d'innovations

dans le domaine de l'aide aux familles. Tout public ayant un besoin sur le plan familial peut s'adresser à l'ADMR.

Pour cela, n'hésitez pas à vous renseigner lors des permanences le mardi de 14 h 30 à 16 h 30 ou en téléphonant au 04.71.57.81.74 au Bureau de Cayres.

L'ADMR permet à nombre de personnes de rester à domicile. Nous remercions le personnel pour le travail effectué.



MULTI TRAVAUX
CHAZAL

ANDRE CHAZAL
Multi Travaux

Maçonnerie - Bois de chauffage
Arzac - 43510 ST JEAN LACHALM
Tél. : 06.21.88.68.23

Mickaël pelisse
PAYSAGISTE

ENTRETIEN ET CREATION
DE JARDINS ESPACES VERTS

Charonnat - 43510 CAYRES
06 88 65 43 76
04 71 57 34 19

Réseaux
Illuminations
Éclairage public

EGEV

ZI de Chassende
43000 Le Puy-en-Velay

Tél: 04 71 09 06 63
Fax: 04 71 09 54 73

SCAR
ATELIER
CONSEIL

VENTE REPARATION
MACHINES AGRICOLES

matériel agricole

Sarl VIANNES Frères

LE BOURG
43510 CAYRES
TEL: 04.71.57.32.93 FAX: 04.71.57.34.09

Entreprise Bonnidat Frères

CHARPENTE / COUVERTURE / ZINGUERIE
OSSATURE BOIS / VÉRANDAS

MENUISERIES EXTÉRIEURES
BOIS / ALU & MIXTE BOIS-ALU
MENUISERIES INTÉRIEURES
ESCALIERS / CUISINES
STORES / BANNES TERRASSE
PORTAILS ALU / MOUSTIQUAIRES

Violettes • 43510 CAYRES
Tél. 04 71 57 30 55
www.bonnidat-freres.com

Pierre Rousseau
Sculpteur Plasticien
Formateur
Restaurateur

31 rue St François Régis
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 57 17 66 - Mobile : 06 67 66 47 21
Email : contact@pieris-rousseau.com
Web : www.pieris-rousseau.com

**Les Emulsions
du Velay**

ZA DE TAULHAC 43000 LE PUY EN VELAY
TEL : 04.71.09.12.58

Nous adressons nos plus vifs remerciements
aux annonceurs présents sur ce bulletin.
Ils sont à même de vous donner satisfaction
dans les domaines les plus divers.

Réservez-leur vos achats !

TOUS TYPES DE CHAUFFAGE

CF2C

Plomberie - Zinguerie
Climatisation
Photovoltaïque
Maintenance

Professionnels & Particuliers

Tél. 04 71 00 93 42 - Fax : 04 71 04 29 38
Email : cf2c43@cf2c.fr
Z.A. Les Fangeas - 43370 SOLIGNAC / LOIRE